



**50<sup>ème</sup> anniversaire**

## **Discours de la Présidente de l'AMPI**

Madame la Secrétaire Générale, représentante de Monsieur le Préfet,  
Monsieur Nicaise Monrose, Conseiller exécutif, représentant du Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de la Martinique,  
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Elus,  
Madame la Rectrice,  
Messieurs les Présidents des Chambres consulaires,  
Monsieur le Président du Comité des Pêches,  
Mesdames et Messieurs les responsables d'organisations patronales, chers collègues,  
Monsieur le Président de la FEDOM, cher Hervé,  
Monsieur le Secrétaire Général de l'association des MPI Guadeloupe, cher Christophe,  
Mesdames et Messieurs les chefs des services déconcentrés de l'Etat,  
Chers adhérents, chères adhérentes,  
Mesdames et messieurs en vos grades, fonctions et qualités,  
Chers amis,

Je suis honorée et ravie de vous accueillir au nom de l'Industrie Martiniquaise pour célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de notre association, l'AMPI.

Créée en 1972, l'Association des Moyennes et Petites Industries (MPI) est devenue en 1999 l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI) afin de valoriser notamment les savoir-faire des hommes et des femmes de notre secteur économique.

Nous allons si vous le voulez bien revenir en arrière...

*« On est en 1972, les hommes d'entreprise de la Martinique considèrent que c'est important de produire davantage sur place. Pourquoi? Parce qu'en le faisant, on domicilie à la Martinique beaucoup de compétences, on crée beaucoup d'emplois car importer crée beaucoup moins d'emplois que de produire ; mais on se rend très vite compte que dans une petite île comme la Martinique, c'est un challenge difficile parce que le diviseur industriel, pour reprendre un mot très à la mode, dans les entreprises industrielles est faible ».*

Permettez-moi de poursuivre avec les mots de Monsieur Bernard Hayot, et son autorisation :

*« Donc le besoin de se réunir, de sentir que l'on est dans une trajectoire importante, que l'on est une force naissante, que c'est bien pour la Martinique, ce qui fait qu'un certain nombre de personnes se retrouvent autour d'une table que j'ai l'honneur de présider à ce moment-là. Et au fond, on a deux préoccupations : comment rendre l'entreprise industrielle plus compétitive et comment faire en sorte que le Martiniquais soit sensibilisé au fait qu'autant que faire se peut, il faut privilégier la production locale. On est là sur des thèmes qui sont 40 ans après les mêmes et je crois que l'on a très bien fait d'avoir créé cette association.*

Donc pour la rendre plus compétitive, on demande aux compagnies de navigation de réduire un peu les taux de fret sur les matières premières des produits industriels et on demande aux autorités politiques de faire bouger un peu les niveaux d'octroi de mer pour en quelque sorte créer une petite protection. Le deuxième grand volet, nous avons fait des tas de campagnes à partir de là sur la notion « acheter local », dire au consommateur martiniquais, vous êtes responsables de vos entreprises et vous devez donc acheter local au maximum voilà et 40 ans après je crois que le thème reste un peu le même et dans 40 ans il sera toujours le même parce que c'est difficile, l'entreprise industrielle à la Martinique c'est difficile mais c'est en même temps essentiel ! ».

Cet interview que M. Bernard Hayot nous a donnée, il y a exactement 10 ans pour l'anniversaire de notre quarantième année, demeure d'actualité. Tous nos enjeux sont posés, ils demeurent intacts !

Mesdames et Messieurs, chers adhérents, chers amis, sans lui, sans sa vision à long terme il y a un demi-siècle maintenant, nous ne serions pas ici ce soir et, à ce titre, aux cotés de mes pairs, je voudrais le remercier solennellement.

Ainsi en 1972, une dizaine de pionniers dans l'industrie, puis assez rapidement une trentaine et à ce jour 125 industriels font partie de notre association.

Nous ne serions pas là également si tous ceux qui ont succédé à notre président fondateur en 1972 ne s'étaient pas mis dans ses pas, bénévolement, et avaient oeuvré avec leurs comités directeurs respectifs en faveur de la défense des intérêts de l'industrie martiniquaise et par la même en faveur de l'essor de notre association. Je voudrais citer à la suite de M. Bernard Hayot, les présidents qui m'ont précédé :

- Marcel Hervé de Sigalony en 1978 (qui fabriquait des produits en plastique)
- Marcel Plissonneau-Duquesne (PROCHIMIE) en 1980
- Roger de Jaham (MULTIPRINT) en 1985
- Pierre-Philippe Evin (SODIVIC) en 1987 et 1992
- Bernard Petitjean-Roget (TREFIMA) en 1988
- François-Xavier Marraud des Grottes (BERGER BELLEPAGE) en 1993
- André Talmann (DENEL) en 1997
- Jean Rouyer (PROMA) en 1999
- Pierre Marie-Joseph (GENERALE DE MENUISERIE) en 2002
- Hervé Toussay (LA TIVOLIENNE) en 2014 à qui j'ai succédé en depuis 2018.

Je voudrais souligner les 26 années de présence aux côtés de six d'entre nous, d'une figure historique de notre association. Je veux parler de notre Secrétaire général Richard Crestor, qui a fait valoir ses droits à la retraite il y a bientôt quatre ans.

Ingénieur agroalimentaire de formation, Richard, sur lequel nous avons pu nous appuyer durant toutes ces années, nous a été d'une aide très précieuse et efficace. En particulier sur le volet Octroi de mer dont il était devenu un expert reconnu et consulté. Je voudrais lui rendre hommage car il n'a pu être des nôtres. Nous avons tous une pensée affectueuse pour lui ce soir. Merci infiniment Richard ! Je tiens à remercier aussi tout le personnel permanent de notre équipe, notre nouvelle secrétaire générale Mme Vitellius, notre chargée de communication Mme Titina et notre secrétaire Mme de Rozan.

Notre association à ce jour tient debout, forte de ses neuf secteurs diversifiés dont nous aurons un aperçu tout au long de cette soirée : agroalimentaire, énergie, matériaux de construction, travail des métaux, environnement, chimie et parachimie, imprimerie, ameublement et accessoires auto.

Aujourd'hui forte de ses 125 adhérents, avec 1.4 milliard de chiffre d'affaires réalisé, 4 00 emplois permanents, soit environ le triple en emplois indirects, l'AMPI demeure au service de ses adhérents, à l'implication de notre comité directeur et au travail des Commissions. Et je voudrais remercier toutes celles et ceux qui y participent en particulier, nos trois vice-présidents :

- Bérangère Bonnetête (Martinique Aviculture), nouvellement élue vice-présidente, qui dirige la Commission agroalimentaire
- Charles Larcher (Rhums Clément et Chocolat Elot) : Commission Communication & Octroi de mer
- Alain Marraud des Grottes (Groupe Antilles Glaces) : Commission Logistique & Fret
- Notre trésorier François Ursulet (Somes) qui dirige la Commission Economie & fiscalité
- Notre Secrétaire adjoint du bureau Stéphane Abramovici (Les Sablières de Fond Canonville), Président de l'Association Entreprises & Environnement, pour la Commission Environnement
- Enfin, un nouveau membre de notre Comité directeur, Edouard Ourmiah (Maceo Industry) qui succède à notre cher Michel Gallet, pour la Commission Emploi et formation.

Nous sommes donc en ordre de marche pour faire poursuivre l'action de nos aînés afin d'assurer la pérennité de notre association et la conduire dans sa sixième décennie. Remerciements à notre ancienne vice-présidente, Mme Exelis du groupe ARTI.

L'industrie martiniquaise est un secteur économique qui a connu de nombreuses mutations historiques.

Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie martiniquaise s'est structurée autour des usines centrales. Cet essor industriel s'est accompagné du développement des petites industries artisanales.

Depuis l'après-guerre, certaines industries ont disparu (conserveries d'ananas) alors que d'autres connaissent un nouvel essor, à l'instar des distilleries grâce à l'obtention de l'AOC en octobre 1996.

C'est durant cette seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle que débute le processus de diversification de l'industrie selon le principe de substitution aux importations. Les industries agroalimentaires, industries manufacturières et industries extractives dès lors se multiplient. Les dispositifs fiscaux de l'époque telles que les lois de défiscalisation vont booster l'investissement productif.

De nouvelles unités industrielles apparaissent face à la nécessité de fabriquer sur place des produits jusqu'alors importés. Dans l'énergie, la SARA, dans l'industrie agro-alimentaire des usines de glaces, bières, boissons gazeuses, yaourts et eaux se développent, accompagnées par la production industrielle locale de peintures et de menuiseries.

L'industrie limite les importations de produits finis, domicilie de la valeur ajoutée sur place et crée des produits exportables. La balance commerciale de la Martinique s'en trouve améliorée même si cela reste toujours nettement insuffisant.

**Nous avons traversé un demi-siècle. Nous nous sommes construits sur un constat : limiter notre dépendance.**

Quels sont les enjeux du développement de l'Industrie en Martinique?

La crise du Covid-19 a illustré dans de nombreux pays que le démantèlement progressif de l'industrie augmente la vulnérabilité du territoire. La souveraineté industrielle est apparue à la lumière de cette crise comme un enjeu d'importance.

Au niveau local, les industriels martiniquais se sont impliqués pour la protection de notre population : collaboration entre la sté PROCHIMIE et les acteurs du rhum pour produire de la solution hydro-alcoolique.

**Nous avons été partie prenante dans l'approvisionnement des forces de sécurité, du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique et de professions médicales pendant quelques semaines y compris envers nos voisins de la Dominique et de Sainte-Lucie.**

**Heureusement que nous avons pu compter sur ces unités industrielles domiciliées en Martinique.**

Notons la création récente de l'entreprise MACEO INDUSTRY spécialisée dans la fabrication de masques répondant aux normes européennes.

La localisation des activités industrielles sur le territoire est un atout notamment au niveau des entreprises de l'agro-alimentaire : indispensable à l'ambition d'autonomie alimentaire, elle permet la valorisation des produits agricoles locaux tout en développant, comme pour l'ensemble du tissu industriel, des emplois hautement qualifiés.

## L'enjeu de la compétitivité de l'Industrie martiniquaise est d'importance.

Dans un contexte de fortes hausses des matières premières et de l'énergie, les membres de l'AMPI sont prêts à répondre aux défis de la vie chère, en augmentant les volumes des articles produits localement. Cela se traduit par notre participation plus importante au Bouclier Qualité Prix (BQP) et notre forte implication dans les dispositifs envisagés par la CTM.

Mais, n'oublions pas que la composante « Revenus » de la vie chère est aussi impactante que la composante « Prix ».  
Au-delà de l'action sur les prix, la lutte contre la vie chère ne peut ainsi faire l'économie d'une politique d'action sur les revenus, en agissant sur les revenus du travail et en développant la production locale et l'emploi.

Le potentiel économique de ré-orientation de la consommation locale vers la production locale est ainsi créateur d'emplois et donc générateur de revenu pour notre population.  
Cette amélioration de la compétitivité de nos industries passe par l'optimisation de la supply chain, l'automatisation, la robotisation et la numérisation de nos entreprises tout en valorisant le capital humain grâce à de nouveaux schémas d'organisation.

### Un autre enjeu est celui de la durabilité :

Le développement d'une économie circulaire, privilégiant la réduction et le recyclage des déchets, est primordial pour notre territoire. Nos atouts sont la présence des filières REP (responsabilités élargies du producteur), l'existence d'une filière de collecte des déchets industriels, la mise en place d'une démarche Ecologie Industrielle Territoriale proactive et le dynamisme de l'association Entreprises et Environnement, présidée par Stéphane Abramovici.

Une industrie Martiniquaise toujours plus respectueuse de l'environnement s'investit aussi dans le développement des énergies renouvelables : ALBIOMA, la SARA et EDF en sont de parfaits exemples.

Dernier enjeu stratégique pour nos entreprises, la capacité de notre industrie martiniquaise à anticiper, à s'adapter aux différentes contraintes notamment celle du changement climatique.

L'Industrie martiniquaise est ainsi innovante, grâce à des innovations incrémentales, qui nous permettent notamment de répondre à des contraintes de plus en plus fortes et aux attentes du consommateur martiniquais.

Les industriels fournisseurs de la grande distribution vont, en relation avec le SGDA, oeuvrer à répondre aux besoins des clients dans une proximité toute martiniquaise.

Membres du Conseil d'administration du PARM, nous sommes aussi partenaires du Prix de l'Innovation mis en place depuis plusieurs années par ce centre de recherche dans le domaine agro-alimentaire.

Le développement de l'industrie martiniquaise nécessite un écosystème favorable.

Etre industriel en Martinique, Région Ultra Périphérique aux spécificités reconnues au niveau européen par l'article 349, est un challenge exaltant que nous relevons avec nos équipes tous les jours.

Mesdames et messieurs, j'ai eu envie ce soir de vous parler de la Martinique industrielle conquérante, qui s'engage et qui gagne. Mais, bien sûr, elle ne peut y arriver sans tous les dispositifs d'aide à sa disposition sur lesquels elle demeure attentive. Nous avons des atouts, des richesses humaines et techniques ; cependant nos handicaps sont persistants, ils sont bien là et n'ont pas diminué depuis 50 ans.

Tous ceux que nous répétons inlassablement liés à l'insularité, à nos contraintes climatiques et géologiques et parfois à une législation pas toujours adaptée à nos territoires. Ce sont les raisons pour lesquelles nous sommes en veille permanente.



D'abord sur l'octroi de mer qui demeure historiquement l'un de nos sujets majeurs. Des dispositifs de compensation de nos surcoûts, l'octroi de mer est sans aucun doute le plus puissant. Ainsi, le différentiel d'octroi de mer nous permet de compenser une partie des surcoûts liés à l'activité de production industrielle, surcoûts découlant de nos handicaps structurels.

L'octroi de mer contribue au maintien de la rentabilité de nos industries ultra-marines, au développement d'emplois qualifiés. Ce dispositif doit être sanctuarisé dans son principe et renforcé dans sa portée. Comme sur de nombreux sujets, les AMPI de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane, l'ADIR de la Réunion parlent d'une même voix : ne touchez pas au dispositif de l'octroi de mer !

Vous l'avez compris, sans octroi de mer, sans cette « petite protection », qui taxe un peu plus les produits importés rentrant directement en concurrence avec les nôtres, il n'y aurait plus d'industrie locale aujourd'hui. Il faut bien en être parfaitement conscient.

Notre contrat de fret est aussi un élément structurel important et nos relations avec les transporteurs maritimes sont constructives. A ce titre, nous nous félicitons que le Président de la CMA-CGM, Rodolphe Saadé, s'inscrive totalement dans les pas de son père Jacques Saadé et soit à l'écoute de nos préoccupations.

Nos ambitions à l'export et à l'intégration régionale ne peuvent se faire sans un partenaire maritime fiable et engagé.

S'agissant de sujets plus macro-économiques ou législatifs, nous nous appuyons sur nos partenaires institutionnels en local. Ainsi, nous adressons de vifs remerciements à nos Parlementaires pour la prorogation du dispositif de défiscalisation industrielle jusqu'en 2029, une aide à l'investissement indispensable pour le développement de l'industrie martiniquaise.

Ceci est aussi un message fort que le gouvernement envoie à nos entreprises dans leur capacité à projeter sur le long terme leurs besoins d'investissements.

Merci aux parlementaires martiniquais qui restent tout comme nous vigilants sur ce sujet d'importance pour notre île.

Le Plan de Relance Martinique 2022-2024, adopté par la CTM en février dernier, vise à remettre la Martinique dans une dynamique de développement. L'industrie martiniquaise souhaite prendre sa pleine part dans cette relance économique du territoire.

Ce soutien du Président S. Letchimy se traduit dans la dynamique qu'il a impulsée dans le cadre de son année à la tête de la Conférence des Présidents des RUP européennes, notamment pour ses démarches pour l'application pleine et entière de l'article 349. Sans cet article 349, le maintien et le développement de l'industrie martiniquaise n'aurait pas été possible.

Nous avons initié différentes démarches collectives, car seul on n'avancera pas, c'est tous ensemble que nous finirons par y arriver, même si, reconnaissons-le, ce n'est pas toujours facile.

L'AMPI demeure un acteur au cœur de l'écosystème économique, nous appartenons à de nombreuses instances de concertation en local. Et hors de Martinique, je veux parler d'EURODOM à Bruxelles, structure dirigée par Gérard Bally et Benoit Lombrière (l'AMPI en est membre fondateur depuis 1989) et de la FEDOM (l'AMPI est membre fondateur depuis 1985) le Président Hervé Mariton a tenu à être parmi nous ce soir et nous dira quelques mots. Je salue également son délégué général, Laurent Renouf, qui l'accompagne et tient à les en remercier...

Ces deux structures jouent un rôle de veille stratégique et de défense de nos intérêts, sont des relais très importants auprès des décideurs nationaux et européens.

De multiples défis demeurent. Je peux en citer quelques-uns :

- l'augmentation exponentielle du coût des matières premières et celle de l'énergie qui touchera probablement de plein fouet certains d'entre nous
- la rareté de certaines compétences en local
- l'absence d'économies d'échelle, faible compétitivité
- La faiblesse des débouchés (en lien avec le surdimensionnement des équipements industriels)
- l'accès aux aides publiques et surtout les délais de paiement de celles-ci
- la rareté du foncier
- le financement de l'investissement industriel avec l'absence d'une société de capital-risque afin de favoriser le développement industriel.

Mais, nos atouts doivent être reconnus.

Raison pour laquelle nous avons décidé de faire parler beaucoup plus de nous en cette 50ème année d'existence.

Nous sommes d'abord sur une trajectoire positive celle de « *Coeur Martinique, par amour du péyi* ».

Nous voulons augmenter aux yeux des consommateurs la différence entre les produits agricoles, industriels et artisanaux fabriqués à la Martinique et les autres importés.

Nous avons travaillé en liaison avec les chambres consulaires et le Syndicat de la Grande distribution, dont je salue le Président François Huyghues-Despointes.

Il nous a paru essentiel de nous regrouper sous une bannière commune en créant l'association Coeur Martinique et une marque ombrelle « Coeur Martinique ».

Nous faisons partie de ceux qui pensent que plus on communique sur nos productions locales, plus cette petite musique finira par faire du bruit et être payante à terme. Nous avons tous en tête de générer un réflexe patriote. Par nos productions, nous générons les emplois d'aujourd'hui et ceux de demain.

Ce soir, donc il s'agit de célébrer notre industrie, et c'est également l'ouverture de la Semaine nationale de l'Industrie. Nous inviterons les médias à venir visiter nos unités pour ceux de nos adhérents qui le veulent, à se rendre compte combien certaines sont très automatisées et se préparent à une mutation vers l'industrie 4.0.

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'emploi dans l'industrie agroalimentaire, en tant que représentant local de l'ANIA (Association Nationale des Industries agroalimentaires), nous avons signé une convention de partenariat avec Pôle Emploi Martinique.

Nous voulons jouer le jeu de la transparence, être pédagogue en permanence de façon à casser certains préjugés, l'exemple d'actualité étant le riz dont beaucoup pensent qu'il ne serait pas une fabrication industrielle et ferait juste l'objet d'un simple ensachage, vous verrez tout à l'heure qu'il n'en est rien...

Faire parler de nous et démontrer que nous sommes une terre d'innovation au sens d'adaptation aux normes existantes, aux contraintes climatiques et géologiques (peinture, menuiseries ... ) est un de nos objectifs.

A ce titre, nous vous convions jeudi prochain à Madiana à un atelier autour de l'innovation industrielle, en partenariat avec la Technopole qui délivrera les résultats d'une étude sur l'innovation industrielle à la Martinique à laquelle nombre d'entre nous avons participé.

Dans le cadre du BPI Tour de la BPI (Banque Publique d'Investissement), l'AMPI a répondu présent avec ses adhérents et ses permanentes et nous remercions Madame Michèle Papalia, Directrice régionale de nous avoir sollicités.

Jennifer Vitellius animera une séquence sur les Territoires d'industrie samedi 26 novembre à 14h, avec Cédric Daire de Gaz Dom et Gilles Gestel de la Technopole. Nous verrons une illustration de Territoires d'Industrie, juste après mon allocution.

Claude Titina animera, toujours samedi 26 novembre à 16h, une session autour des industries créatives et culturelles, facteurs d'attractivité dans nos outre-mer, avec Thierry Lauzée, Kevin O'brian, Coralie Lancry entre autres.

Avec l'Académie de Martinique, nous tâcherons de nous mobiliser pour le stage dating le 2 décembre au Lycée Joseph Gaillard pour lequel nous lançons d'ores et déjà un appel.

Nous invitons tous nos partenaires à consulter notre nouveau site internet, résultat d'une collaboration avec l'agence NASDY.

Nos industries s'ouvriront au tourisme industriel, à l'instar du spiritourisme de la filière canne-sucre-rhum afin de permettre à tous de découvrir la richesse du tissu industriel local et les talents et savoirs-faire de nos équipes.

Lors de notre partie festive en clôture de cette soirée, vous apprécierez les produits de l'industrie locale. Je tiens à remercier d'ores et déjà tous nos adhérents qui y ont contribué : Cap Créole, Délices Locales, Man Nicol, Comia, Denel, Chocolat Elot et toutes les distilleries dont les marques sont les suivantes : Clément, Depaz, Dillon, HSE, La Favorite, JM, La Mauny, Neisson, Saint-James, Trois Rivières, Bally, Baie des trésors.

Ensemble, nous irons encore plus loin !

L'AMPI vous remercie et vous donne rendez-vous dans 10 ans.

Josiane CAPRON

*Lundi 21 novembre 2022  
Hôtel La Batelière*